

NOTICE DE L'INSCRIPTION LIBYQUE

TROUVÉE À LA MAISON CARRÉE, PRES D'ALGER.

L'épithaphe libyque dont j'ai l'honneur d'offrir l'estampage et la copie au Comité des Inscriptions sémitiques a été trouvée récemment, dans la ferme de M. Vanmaseyk, à seize kilomètres est d'Alger. Cette inscription, composée de quatre lignes seulement, est gravée sur un bloc de calcaire brunâtre, à peine dégrossi sur la surface antérieure, et qui mesure quatre-vingt-dix centimètres en hauteur. Les caractères sont apparents, et l'on distingue fort bien celui qui termine la première ligne, quoiqu'il ait été tracé sur le bord de la pierre et dans une cassure. Voici la copie que j'ai faite de cette rustique épithaphe :

			H
□		=	>
=	≡	□	∩
X	≡	—	=
∩		□	∨
=		=	∨
		+	H
			∨

La lecture ne présente qu'une difficulté, qui porte sur la troisième ligne, où figure deux fois une lettre

en forme de peigne et pourvue de cinq dents, tournées vers la gauche. Le texte dit :

Iougagoudiou Touraril Qouqou, fils de Matlar.

On ne rencontre nulle part le signe de la troisième ligne; il n'existe ni sur le monument de Tougga, ni sur les trois cents stèles que nous connaissons. Le caractère qui s'en rapprocherait le plus est la lettre \equiv , dont la valeur a été attribuée au *q* de l'alphabet français par le savant auteur des *Études berbères*. Cependant, la comparaison même de ces formes en fait ressortir la différence, non-seulement par le nombre des traits horizontaux qui les composent, mais encore par la barre verticale qui sert d'attache à ceux de la présente épitaphe. Il se produit donc ici une particularité relative au système graphique des premiers habitants de l'Afrique. Quelque minime que paraisse la question, elle mérite d'être étudiée; elle ne demandera qu'un léger effort à la sagacité de M. Joseph Halévy, qui tient plus que nous, peut-être, à compléter le déchiffrement de ces pierres si longtemps dédaignées par nos colons.

A. CHERBONNEAU.

Alger, 12 avril 1877.

A la demande de la Commission des Inscriptions sémitiques, nous publions cette notice qui n'aurait pu être insérée que tardivement dans le *Corpus*. Nous regrettons de ne pouvoir y joindre le *fac-simile* de l'estampage communiqué par M. Cherbonneau; mais sa copie des caractères libyques a été fidèlement reproduite.

B. M.